

L'AANB

M. Anderson: Ce chiffre, 104, représente le nombre de sièges assignés aux diverses provinces à leur entrée dans la Confédération. En tant que député de l'Ouest, je me sens quelque peu rassuré à la pensée que l'Ouest compte 24 sénateurs. Si jamais nous étions dans un mauvais pas, ils seraient là. J'espère que nous n'aurons jamais besoin d'eux mais, je ne puis prédire ce qui arrivera dans l'avenir. Même le député de Winnipeg-Nord-Centre avec sa grande sagesse ne peut prédire l'avenir, sinon peut-être qu'il restera ici pendant encore 34 ans, ce qui pourrait ne pas être autant une prédiction qu'une affirmation.

Bien que je ne sois pas d'accord avec le bill du député, j'espère qu'un jour le rôle du Sénat pourra être étudié, pour que non seulement les députés, mais les Canadiens puissent avoir l'occasion de se familiariser avec son travail. A l'heure actuelle, très peu de Canadiens comprennent vraiment son but et son rôle.

Le député de Winnipeg-Nord-Centre rejoint probablement l'opinion de la majorité des Canadiens quand il dit que le Sénat devrait être aboli, non pas parce que ceux qui sont de cet avis fondent leur point de vue sur une connaissance personnelle du sujet. Ils ont adopté leur attitude, je suppose, parce que le Sénat n'a pas très bien réussi à justifier son existence. Nous n'avons pas non plus suffisamment reconnu l'importance des études que le Sénat a effectuées pour aider notre Chambre de bien des façons. Les sénateurs ont pu faire beaucoup de travail qui serait retombé sur nous.

Les Canadiens devraient savoir ces choses de façon à pouvoir juger de la valeur du Sénat et de sa place dans la constitution. Doit-on voir en eux un groupe d'hommes attendant simplement la mort dans des conditions très confortables dans leurs vieux jours, ou des spécialistes et des hommes d'expérience mettant leurs talents au profit des Canadiens? J'ai déjà mentionné l'aide qu'ils apportent à la Chambre des communes. L'abolition du Sénat n'entraînerait-elle pas la création d'un service de bureaucrates auxiliaires pour faire effectuer par d'autres le travail de recherche ou de comité?

Il pourrait y avoir des façons d'améliorer le fonctionnement du Sénat. Toutefois, je ne crois pas qu'il faille jeter le bébé avec l'eau du bain. Faisons-en un organisme productif et informons-en le reste du Canada.

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, je me souviens d'avoir participé à des débats sur des motions semblables ces dernières années.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le député a participé à un en 1867, n'est-ce pas?

• (1730)

M. Macquarrie: J'ai déjà dit au député qui a proposé ce bill que si j'avais 74 ans et demi je pourrais envisager sérieusement d'appuyer la mesure, mais pour 17 ans encore, je pense que je vais m'opposer à une mesure aussi radicale que celle qu'il propose.

Mon honorable collègue se vantait quelque peu quand il disait comment il avait réussi pendant 34 ans et comment beaucoup de sénateurs avaient obtenu leur récompense. Il devrait faire preuve d'un peu plus d'humilité. Non seulement le Sénat existe-t-il encore, il a même grandi sous ses propres yeux. Le député n'a cessé de le harceler; pourtant les sénateurs

sont passés de 96 à 104. C'est pour cela que je doute qu'il puisse prétendre avoir aussi bien réussi.

Je pense que c'est une façon un peu cavalière de considérer une institution et d'affirmer qu'elle doit disparaître parce qu'elle est imparfaite. C'est ce genre de pessimisme qui porte à dire que nous sommes incapables d'améliorer une institution. Il y a bien des années, Walter Bagelot disait que si la Chambre des communes était un endroit idéal on pourrait se passer de l'autre chambre. Même si j'admire la Chambre, je doute que j'irais jusqu'à dire qu'elle est idéale.

D'autre part, je douterais également que l'on puisse se passer d'un second regard, d'une mûre réflexion. Il y avait une certaine allusion au fondateur de notre pays dans les propos de celui qui m'a précédé, quand il a utilisé le mot «sobre». Je me souviens seulement que sir John A. Macdonald avait dit lui-même que le peuple canadien préférerait John A. ivre à George Brown sobre. Il paraît avoir eu raison pendant de longues années.

M. McRae: Ni un ni l'autre n'a été sénateur.

M. Macquarrie: En effet. L'existence d'une deuxième chambre est une grave question. Les fondateurs des États-Unis y ont longuement réfléchi. Thomas Jefferson utilisait une métaphore assez typique quand il demandait: pourquoi a-t-on besoin d'une deuxième chambre? Il avait l'habitude de verser son thé dans la soucoupe, comme c'était la coutume à l'époque. Il portait la soucoupe à ses lèvres et déclarait, après avoir bu: «C'est un peu moins chaud de cette façon-là».

J'ai été très impressionné par la visite que j'ai eu la chance de faire dans la grande ville de Brasilia, avec ses magnifiques édifices tous fort intéressants. J'ai remarqué que leurs deux chambres du Parlement se réunissent dans un édifice qui ressemble beaucoup à une tasse posée sur une soucoupe. Cette ville est très futuriste; je ne suis pas architecte, mais c'est ainsi que je l'ai vue.

Je parlais l'autre jour à un important député du NPD qui m'a dit qu'il était allé à Londres visiter le Parlement de Westminster. Il s'est rendu à la Chambre des Lords où il a entendu des débats d'une très haute qualité. Les Lords y étudient de façon approfondie les principaux problèmes qui se posent aux Britanniques, utilisant un langage philosophique, certes, mais aussi très pratique. Les députés ont certainement lu les extraits des débats de la Chambre des Lords qui ont été publiés la semaine dernière dans le *Globe and Mail* de Toronto. Ce sont les débats que mon ami du NPD a écoutés.

Je pense que nous ne devrions pas oublier qu'il est toujours possible de s'améliorer. Nous devrions avoir assez d'espoir pour penser que nous pourrions faire des réformes. Voilà longtemps que l'on parle de réforme. C'est en 1893 que s'est tenue à Ottawa la première convention politique au Canada. Il ne s'agissait pas à cette occasion d'élire le chef du parti mais tous les libéraux qui ont pu venir à Ottawa ont assisté à une réunion fort importante. C'était bien avant l'époque du député et bien avant la mienne aussi. On y a proposé nombre de mesures que l'on prendrait dans l'intérêt du Canada et, aux premières places de la liste des promesses, venait une promesse de réforme du Sénat.